



# Réduction des formalités administratives

## AGENT OFFICIEL DE LIAISON POUR LES GROS PROJETS DE MISE EN VALEUR

DÉFI	SOLUTION	RÉSULTAT
<i>Créer un organisme principal pour superviser les projets de mise en valeur et pour accélérer le processus décisionnel dans les différents ministères.</i>	<i>Un haut fonctionnaire a été nommé pour collaborer avec les entreprises dans les gros projets de mise en valeur et les orienter dans le processus d'examen et d'approbation.</i>	<i>Les promoteurs disposent d'un guichet unique leur permettant d'accéder plus facilement au processus d'examen et d'approbation d'un projet.</i>

Trouver la bonne personne ressource est un des problèmes majeurs auquel font face les entreprises confrontées à la bureaucratie. Un directeur d'Entreprises Nouveau-Brunswick a été nommé pour collaborer avec les entreprises dans les gros projets. Il orientera les entreprises dans le processus d'examen et d'approbation s'appliquant aux gros projets. Dans le cas de projets d'envergure qui exigent une planification poussée et un long délai d'approbation, le directeur rencontrera les architectes, les ingénieurs-conseils et les promoteurs des projets aux premières étapes pour faciliter le processus.

L'organigramme du processus d'approbation d'un projet a été élaboré en coopération avec les ministères et organismes intéressés. Les premiers projets ont déjà suivi ce processus, et les réactions des secteurs privé et public sont très positives. Les commentaires du secteur privé indiquent que le Nouveau-Brunswick est la seule province du Canada à offrir ce type et ce niveau de service pour les projets de mise en valeur.

Le suivi de cette recommandation a réduit la bureaucratie comme suit :

- **Amélioration** du service aux entreprises en ce sens que les problèmes sont réglés dès le départ, ce qui évite une reprise de la conception et du travail sur certains aspects de la construction.
- **Sensibilisation** aux préoccupations des dirigeants d'entreprises du Nouveau-Brunswick découlant du processus d'approbation et du délai anormalement long pour la résolution de certains problèmes.
- **Aide** aux entreprises à se développer et à prospérer grâce à la création d'un processus plus efficace pour accélérer le temps de construction.

### CITATION

« Ces changements épargneront du temps, des efforts et de l'argent aux gens qui font affaire avec le gouvernement. Nous nous sommes engagés à offrir aux Néo Brunswickois des services efficaces et économiques qui font partie du fonctionnement normal du gouvernement. »

**L'honorable Bernard Lord**  
Premier ministre du Nouveau-Brunswick

*Le privé et le public collaborent pour réduire les formalités administratives*